

Habitat & décoration

novembre
2007

Spécial environnement

(Crédit photo : Studio Allix)

Baignade très tendance au contact de l'eau pure !

Cagnant en parts de marché en France (plus de 150 bassins ont déjà été implantés sur le territoire hexagonal), les baignades naturelles offrent l'excellent compromis de pouvoir se baigner en toute quiétude dans une eau pure sans chlore ni autre produit chimique au milieu de plantes aquatiques et de carpes koi. Un décor de rêve où s'ajoutent de splendides cascades peut se greffer au projet. Patrick Lemaire Paysage est l'une des trop rares entreprises paysagistes régionales tentées par le concept. Découverte.



Avec votre frère, Fabien, vous gérez cette entreprise familiale depuis 21 ans à Courtois. Par quel biais s'effectue la mutation entre

l'activité traditionnelle de paysagiste à la promotion des baignades naturelles ?

Patrick Lemaire (sourire) : grâce à la volonté du hasard ! Il y a un an, nous avons décidé de faire évoluer

notre société en diversifiant ses offres. Membre du réseau Référence Nature, PLP a cru bon de se lancer dans l'aventure de la baignade naturelle qui occupe désormais 50 % de notre activité (200 000 euros de chiffre d'affaires annuel).

Pourquoi choisit-on d'aménager une baignade naturelle chez soi ?

Je pense que l'eau naturelle exerce un véritable pouvoir de fascination sur l'homme. Depuis toujours, ce dernier a construit des jardins aquatiques pour profiter de la fraîcheur de l'eau et de l'infinie beauté des plantes mystérieuses. C'est aussi l'opportunité de se fondre dans les charmes de la nature en observant la faune qui évolue alentour. En intégrant un minimum de sécurité pour un maximum de

plaisir, on peut profiter en toute saison de la baignade naturelle sans recourir à beaucoup d'entretien.

Précisément, que faut-il faire pour conserver une parfaite limpidité de l'eau contenue dans le bassin ?

C'est le respect de l'écosystème qui permet de rendre pérenne le bassin. Ce concept biologique est doté de plusieurs drains : un drain de fonds pour la filtration et de surface pour l'écumage. Pour bien filtrer les particules qui se déposent sur l'eau, une pompe aspire le liquide pour l'envoyer dans un filtre à sable. Cette même eau est ensuite dirigée vers une chute d'oxygénation ainsi que vers un système naturel de filtration assuré par des plantes aquatiques de type nénuphars. L'effet de ces dernières ne se limite pas à cela car elles filtrent aussi les polluants minéraux ou biologiques. Résultat : aucun traitement avec des produits chimiques n'est nécessaire.

Est-il facile de vendre des baignades naturelles à l'heure actuelle ?

Les gens sont particulièrement intéressés par le concept. Des milliers de bassins de ce style ont fait l'objet d'une construction en Europe au cours de ces vingt dernières années. Surtout en Grande-Bretagne et en Allemagne où la population en est très friande. Le marché français connaît une croissance rapide y compris dans des régions d'ordinaire peu équipées de piscines. Je pense que les paysagistes possèdent dans leur clientèle des personnes susceptibles de choisir un tel aménagement.

Il existe certainement encore beaucoup de scepticisme...

Oui, naturellement. La qualité de l'eau et les modalités de fonctionnement inquiètent. Le manque de visibilité du concept ne rassure

pas. C'est un tort. Au cours de la dernière foire de Sens et à l'occasion de journées portes ouvertes, nous avons eu plus de cent contacts de prospects ! Même les collectivités s'interrogent sur le bien-fondé de ces bassins. Une trentaine d'études sérieuses auprès de clients particuliers sont en cours...

Le coût peut-il freiner les enthousiasmes ?

C'est vrai que l'investissement peut paraître élevé. On ne peut pas comparer avec le prix d'achat d'une piscine traditionnelle. Aménager une baignade naturelle équivaut à apporter une réelle plus-value à l'espace détente de votre habitat. La fourchette de prix oscille entre 30 000 et 60 000 euros selon l'importance des travaux. A contrario, le retour sur investissement est réel du fait des frais de fonctionnement et d'entretien réduits à peu de chose sur une dizaine d'années et de la faiblesse de la consommation électrique des systèmes de filtration.

Quelles sont vos perspectives de commercialisation ?

Objectivement, nous pensons mener à terme cinq projets en 2008. Nous en espérons le double l'année suivante. Cela aura une conséquence directe pour l'emploi de nouveaux collaborateurs qui renforceront le pôle commercial de la société.

Pour tous renseignements : 03.86.97.07.25.

Internet : www.referencenature.com



ABRIS DE JARDIN

DÉPENDANCES

GARAGES

LES CHARPENTES DÉCORATIVES

89160 ANCY-LE-LIBRE

Nouveau :

EXPOSITIONS PERMANENTES R.N. 6, APPOIGNY

Z.C. LE SAULE-FENDU SENS-MAILLOT

03.86.75.61.23 E-mail : pga@wanadoo.fr
Site Internet : www.pga-sa.fr

Demande de documentation.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. :

VR 171 107